

## Corée

De longue date pays d'émigration, la Corée enregistre depuis 2005 un solde d'immigration nette positif. En 2011, les entrées nettes d'étrangers s'élevaient à 90 000, en baisse de 8 % par rapport à l'année précédente. L'immigration nette des ressortissants coréens était positive – quoique limitée à 1 400 personnes – en 2011, contre un solde migratoire négatif de 14 700 en 2010.

En décembre 2011, la Corée comptait quelque 1.12 million d'étrangers en séjour de longue durée, soit 11.4 % de plus que l'année précédente et 2.2 % de la population totale. On dénombrait aussi environ 280 000 étrangers en séjour de courte durée, des touristes pour la plupart. Les citoyens chinois représentent presque la moitié de l'ensemble de la population étrangère (69 % sont d'ascendance coréenne), suivis par les citoyens des États-Unis (10 %) et du Viêt Nam (8 %).

Près de 50 % du contingent de résidents étrangers sont des travailleurs occupant un emploi peu qualifié (547 300 en 2011, soit une hausse de 6.6 % par rapport à 2010). La plupart sont recrutés dans le cadre du système de permis de travail, à l'intérieur duquel les travailleurs temporaires peu qualifiés (E-9) et les immigrés d'ascendance coréenne venus de Chine et des pays de la CEI (H-2) obtiennent leurs visas.

Les visas E-9 sont soumis à un quota d'admissions, de 57 000 personnes en 2012 et de 62 000 en 2013. Depuis 2012, des sous-quotas sont établis pour les participants éligibles qui reviennent de façon récurrente travailler chez le même employeur : 11 000 en 2012 et 10 000 en 2013. Environ 49 000 travailleurs étrangers E-9 sont entrés en Corée en 2011 ainsi qu'en 2012. La grande majorité (82 %) des 234 300 travailleurs E-9 sont employés dans le secteur manufacturier, devant le secteur agricole. Le plafond s'appliquant aux permis H-2 a été maintenu à 303 000.

Le nombre total des travailleurs hautement qualifiés et des membres des professions intellectuelles et scientifiques a augmenté de 8 % en 2011 par rapport à 2010, pour atteindre 47 100 personnes.

Le contingent d'étudiants étrangers, qui avait augmenté régulièrement en 2010, s'est stabilisé à 88 500 en 2011. La diminution du nombre d'étudiants préparant un diplôme, à 68 000, a été compensée par l'augmentation du nombre d'étudiants en langue.

Au total, plus de 149 000 migrants sont entrés en 2011 pour se marier, soit une hausse de 2.1 % par rapport à 2010. 30 % ont été naturalisés et 86 % étaient des femmes. Les migrants venus pour se marier étaient principalement originaires de Chine (44 %), du Viêt Nam (26 %), du Japon (8 %) et des Philippines (6 %).

Depuis décembre 2009, les Coréens d'outremer qui remplissent les conditions requises pour obtenir la nationalité coréenne peuvent se voir accorder le statut de résident permanent (F-5). Cette mesure a été mise en œuvre pour réduire le nombre des demandes de naturalisation émanant de Coréens à l'étranger. Le nombre des Coréens d'outremer titulaires d'un visa F-5 a bondi de 1 000 en 2009 à 32 000 en 2011. Le nombre de ceux qui détiennent un visa F-4 – visa renouvelable réservé aux Coréens d'outremer qui donne libre accès au marché du

travail – a grimpé de 51 000 en 2009 à 137 000 en 2011 ; cette hausse est presque entièrement attribuable au changement de statut que les titulaires d'un visa H-2 ont opéré en vertu d'une disposition applicable à ceux qui sont employés sur le même lieu de travail, dans une région isolée, depuis deux ans.

Le nombre des naturalisations a progressé de 6 % en 2011 par rapport à 2010, pour atteindre 18 400. 12 % des naturalisations étaient le fait de recouvrements de la nationalité coréenne.

En 2011, le nombre des ressortissants étrangers restés en Corée après expiration de leur permis avoisinait les 167 800, un chiffre comparable à celui de 2010. Les chiffres provisoires pour 2012 font apparaître une hausse de 9 %, largement attribuable à la proportion élevée (environ un tiers) des travailleurs entrés dans le cadre du système de permis de travail qui restent en Corée après l'expiration de leur permis.

Le système de permis de travail a été modifié en 2011 de manière à habiliter les employeurs à accorder des permis afin de recruter des ressortissants étrangers, en fonction des besoins et du respect antérieur de la législation, mesurés selon un barème de points. Des tests de compétences facultatifs sont maintenant proposés aux candidats pour tous les secteurs sauf pour celui des services ; réussir le test augmente la probabilité d'être sélectionné. 27 nouveaux centres locaux d'aide aux travailleurs étrangers ont ouvert en 2011, en plus des sept autres déjà existants.

Le gouvernement coréen cherche à attirer les étrangers hautement qualifiés et talentueux. Les étudiants internationaux diplômés peuvent se voir délivrer un permis de demandeur d'emploi pour une période de six à 24 mois, en fonction de leur diplôme. Depuis 2010, les membres des professions intellectuelles et scientifiques qui résident légalement en Corée depuis au moins un an et qui remplissent les conditions énoncées dans un système à points peuvent prétendre au statut de résident (F-2) et à un accès accéléré au permis de séjour permanent. Les points sont attribués essentiellement en fonction des diplômes, de la maîtrise de la langue coréenne, du revenu et de l'âge. Les résidents ayant le statut F-2 sont autorisés à exercer un large éventail d'emplois, et les permis sont étendus aux membres de la famille.

La loi sur les réfugiés adoptée fin 2011 entrera en vigueur en juillet 2013 ; elle remplacera les dispositions sur les réfugiés contenues dans la loi sur le contrôle de l'immigration. La nouvelle loi facilite l'accès aux procédures de détermination du statut et d'appel, ouvre la voie à la reconnaissance des réfugiés réinstallés et améliore le statut des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection.

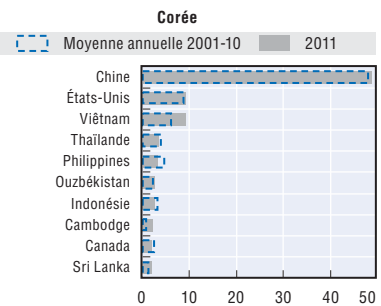
### Pour en savoir plus :

[www.immigration.go.kr](http://www.immigration.go.kr)  
[www.eps.go.kr](http://www.eps.go.kr)  
[www.kostat.go.kr](http://www.kostat.go.kr)  
[www.moj.go.kr](http://www.moj.go.kr)

## Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

CORÉE

Flux migratoires d'étrangers <i>Définition nationale</i>	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Milliers	
					2001-05	2006-10	2011	
<i>Pour 1 000 habitants</i>								
Entrées	3.7	5.3	5.9	6.2	3.9	5.9	307.2	
Sorties	1.9	5.5	4.0	4.4	3.3	4.1	217.7	
<b>Entrées d'étrangers par catégorie</b>	<b>Milliers</b>			<b>Distribution (%)</b>				
<b>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>				
Travail	1.1	1.4	2.1	2.5				
Famille (y compris la famille accompagnante)	34.4	34.4	67.4	60.5				
Humanitaire	0.0	0.0	0.1	0.1				
Libre circulation	..	..	..	..				
Autres	15.5	21.0	30.4	36.9				
<b>Total</b>	<b>51.1</b>	<b>56.9</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>				
<b>Migrations temporaires</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>				
	<i>Milliers</i>				<b>2006-10</b>			
Étudiants	9.0	16.8	15.6	15.2				
Stagiaires	4.4	11.8	13.3	11.9				
Vacanciers actifs	0.3	0.5	0.8	0.3				
Travailleurs saisonniers	..	..	..	..				
Personnel transféré au sein de leur entreprise	8.4	..	..	8.4				
Autres travailleurs temporaires	135.0	133.4	128.0	159.7				
<b>Entrées de demandeurs d'asile</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>		<b>Niveau</b>	
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				<b>2001-05</b>		<b>2006-10</b>	<b>2011</b>
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		1 011	
<b>Composantes de la croissance de la population</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>		<b>Milliers</b>	
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				<b>2001-05</b>		<b>2006-10</b>	<b>2011</b>
Total	..	..	..	..	..		..	
Accroissement naturel	..	..	..	..	..		..	
Solde migratoire	..	..	..	..	..		91	
<b>Effectifs de migrants</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>		<b>Milliers</b>	
	<i>En % de la population totale</i>				<b>2001-05</b>		<b>2006-10</b>	<b>2011</b>
Personnes nées à l'étranger	0.3	..	..	..	..		..	
Population étrangère	0.4	1.1	2.0	2.2	0.8		1.7	
					1.8		1.8	
<b>Naturalisations</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>		<b>Niveau</b>	
	<i>En % de la population étrangère</i>				<b>2001-05</b>		<b>2006-10</b>	<b>2011</b>
	..	3.5	1.9	..	1.8		1.8	
<b>Résultats sur le marché du travail</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>			
					<b>2001-05</b>		<b>2006-10</b>	
Emploi/population (%)								
Hommes nés dans le pays de résidence	..	..	..	..	..		..	
Hommes nés à l'étranger	..	..	..	..	..		..	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	..	..	..	..		..	
Femmes nées à l'étranger	..	..	..	..	..		..	
Taux de chômage (% de la population active)								
Hommes nés dans le pays de résidence	..	..	..	..	..		..	
Hommes nés à l'étranger	..	..	..	..	..		..	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	..	..	..	..		..	
Femmes nées à l'étranger	..	..	..	..	..		..	
<b>Indicateurs macroéconomiques</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Moyenne</b>		<b>Niveau</b>	
	<i>Croissance annuelle en %</i>				<b>2001-05</b>		<b>2006-10</b>	<b>2011</b>
PIB réel	8.8	4.0	6.3	3.6	4.5		3.8	
PIB/tête (niveau en USD)	7.9	3.7	5.8	2.9	4.0		3.3	
Emploi (niveau en milliers)	4.3	1.3	1.2	1.0	1.6		0.8	
	<i>Pourcentage de la population active totale</i>							
Chômage	4.4	3.7	3.7	3.4	3.7		3.4	

10 principales nationalités  
en % des entrées d'étrangers

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932832288>

## NOTES ET SOURCES DES TABLEAUX DU CHAPITRE 5

### **Flux migratoires des étrangers**

Pour les pays de l'OCDE et la Fédération de Russie, les sources et notes de ces séries sont détaillées dans l'annexe statistique (métadonnées relatives aux tableaux A.1, B.1 et A.2).

Bulgarie : nombre de permis de résidence permanente ou à long-terme délivrés (source : ministère de l'Intérieur) ; Lituanie : arrivées et départs de résidents (source : Département de statistique du gouvernement lituanien) ; Roumanie : Changements de résidence (Source : Annuaire de statistiques de Roumanie).

### **Entrées d'étrangers à long terme par catégories (flux standardisés)**

La plupart des données proviennent des statistiques de permis de résidence et de travail et ont été standardisées (cf. [www.oecd.org/migrations/pmi](http://www.oecd.org/migrations/pmi)).

### **Migrations temporaires**

Permis de résidence ou de travail. Dans la plupart des cas, les données ne couvrent pas les étrangers bénéficiant d'un accord de libre circulation.

### **Entrées de demandeurs d'asile**

Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies ([www.unhcr.org/statistics](http://www.unhcr.org/statistics)).

### **Composantes de la croissance de la population totale**

Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Bulgarie, Lettonie, Lituanie et Roumanie : Eurostat. Autres pays de l'OCDE et Fédération de Russie : Population et statistiques vitales, OCDE, 2011.

### **Effectifs d'immigrés**

#### **Population née à l'étranger**

Sources nationales et estimations du Secrétariat (cf [www.oecd.org/migration/foreignborn](http://www.oecd.org/migration/foreignborn)). Les sources et notes sont détaillées dans l'annexe statistique (métadonnées relatives aux tableaux A.4 et B.4)

#### **Population étrangère**

Les sources et notes sont détaillées dans l'annexe statistique pour les pays de l'OCDE (métadonnées relatives aux tableaux A.5 et B.5).

Lituanie : service d'enregistrement des résidents (ministère de l'Intérieur) ; Roumanie : ministère de l'Intérieur.

### **Naturalisations**

Les sources et notes de ces séries sont détaillées dans l'annexe statistique pour les pays de l'OCDE (métadonnées relatives aux tableaux A.6 et B.6). Bulgarie, et Lituanie : ministère de l'Intérieur.

### **Résultats sur le marché du travail**

Pays européens: Enquête de l'Union européenne sur la population active, données fournies par Eurostat; Australie, Canada, Mexique : Enquête sur la population active (moyennes annuelles); Chili : Enquête de caractérisation socio-économique nationale (CASEN). États-Unis: *Current Population Survey March Supplement*.

### **Indicateurs macroéconomiques**

#### **Croissance du PIB réel et PIB par tête**

Comptes nationaux annuels – Tableaux comparatifs aux prix et PPA de 2005 (source : OCDE).

#### **Emploi et chômage**

*Perspectives de l'emploi*, OCDE, 2012



Extrait de :  
**International Migration Outlook 2013**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2013-en](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Corée », dans *International Migration Outlook 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2013-26-fr](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2013-26-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).